



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 7 mai 2021

France Relance | Fabienne Balussou, préfète de la Haute-Saône, a visité ce vendredi 7 mai les locaux de l'association des Restaurants du Cœur

Le gouvernement a lancé, le 3 septembre 2020, un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour stimuler l'économie et faire la « France de demain ». Inscrit dans la continuité des mesures de soutien lancées dès le début de la crise de la Covid-19, ce plan vise à transformer l'économie et créer de nouveaux emplois. Il est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. Il repose sur trois piliers : la **transition énergétique**, la **compétitivité** et la **cohésion**.

L'État apporte son soutien au projet de lutte contre la pauvreté porté par les Restaurants du Cœur

La préfète de la Haute-Saône a visité aujourd'hui les locaux de l'association des Restaurants du Cœur, implantés à Vesoul.

L'association des Restaurants du Cœur est lauréate du fonds de soutien aux projets de lutte contre la pauvreté. Doté de 100 millions d'euros par France Relance, cette aide vise à soutenir l'activité des associations de lutte contre la pauvreté et leur permettre de toujours mieux répondre aux urgences sociales. Si l'État déploie un filet de sécurité très large avec la couverture sociale qui aide des millions de personnes, les associations de solidarités développent un maillage plus serré, pour ne laisser personne dans la précarité.

L'État va ainsi financer à hauteur de 54 000 euros son projet de renouvellement du matériel de froid des centres (frigos et congélateurs) et d'achat d'un nouveau camion frigorifique. Outre l'amélioration de la chaîne du froid, cette subvention d'investissement permettra d'augmenter les potentialités de stockage et de transport des marchandises collectées. Par ailleurs, l'acquisition de ce matériel plus performant induira une réduction de l'empreinte écologique des activités de l'association.

Ce soutien exceptionnel de l'État aux associations contre la pauvreté s'inscrit dans une action continue. Pour rappel, en 2020, l'État avait accordé aux Restaurants du Cœur une subvention de

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

fonctionnement de 10 000 euros et de 24 639 euros au titre des enveloppes supplémentaires dans le cadre de la gestion Covid-19 et du plan d'urgence, ainsi que d'une aide de 8 000 euros en 2021.

Pour rappel, deux autres associations de Haute-Saône ont également bénéficié de ce fonds de soutien :

- **APF France Handicap** pour son projet de « rendez-vous malins » : il s'agit là d'une expérimentation d'un dispositif de veille et d'accueil social valorisant l'entraide et l'échange de savoirs pour les personnes précaires. Ce projet permettra de créer et de pérenniser une veille sociale et de créer une activité sociale de lutte contre l'isolement des personnes vulnérables.
- **Banque Alimentaire** pour son projet d'aménagement de son antenne de Vesoul : un espace bureau sera créé pour une nouvelle coordinatrice recrutée en 2020 et des équipements de sécurité seront installés.

La Haute-Saône bénéficie fortement du Plan de Relance

Les services de l'État (DDT, DDETSPP, DDFIP), les collectivités territoriales et les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture) sont pleinement investis pour déployer le plan de relance en Haute-Saône.



Le déploiement de France Relance en Haute-Saône en quelques chiffres

8,3 millions d'euros pour la compétitivité des entreprises dont :

5 projets industriels

4 projets de modernisation de la filière automobile

Mais aussi :

905 aides à l'embauche des jeunes

832 particuliers aidés par MaPrimeRénov

734 bonus écologiques et Primes à la reconversion versés

23,5 millions d'euros de baisse des impôts de production en 2021 pour 2 096 entreprises

Les informations relatives au plan de relance sont relayées sur le site internet de la préfecture de la Haute-Saône <https://www.haute-saone.gouv.fr/Actualites/France-Relance> et un tableau de bord est disponible sur le site du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance>.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  